

AUDY & ASSOCIÉS

Commissaires aux Comptes

David DEVAUTOUR
Grégory JUILLARD
Gilles VALVO

MSA SERVICES LIMOUSIN

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Le Bourg
19160 LIGINIAC

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

**GRUPE
& LVDS**

Siège Social : 19, avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. : 01.42.89.36.48
Bureau : 2-3 Parc d'activités du Bois St Michel - 19200 USSEL - Tél. : 05.55.46.19.19
Mail : audyassociés@lvds.biz - Site internet : www.lvds.biz

S.A.R.L ou Capital de 60.000 €. Inscrite sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes, rattachée à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
RCS : Paris 402.846.612

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'association « MSA SERVICES LIMOUSIN »

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « MSA SERVICES LIMOUSIN » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

➤ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

➤ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Ussel,
Le 6 juin 2024

 AUDY & ASSOCIÉS

Grégory JUILLARD
Associé-Gérant

Pièces jointes :

- Annexe : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✓ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✓ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✓ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Comptes Annuels

BILAN - PASSIF

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Exercice du		Variation N / N-1	
	01/01/23 au 31/12/23	01/01/22 au 31/12/22	en valeur	en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise	123 987,97	123 987,97		
Fonds propres avec droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Ecarts de réévaluation sur biens avec droit de reprise				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	134 516,18	134 516,18		
Réserves des activités SMS sous gestion contrôlée				
Excédents et réserves affectés à l'investissement	1 838 256,10	1 818 256,10	20 000,00	1,10
Excédents affectés à la couv. du BFR (rés. de trésorerie)	333 605,20	333 605,20		
Réserves de compensation déficits et charges d'amort.	770 828,33	756 643,56	14 184,77	1,87
Autres réserves	240 576,96	246 995,98	-6 419,02	-2,60
Report à nouveau (1)				
Report à nouveau hors activités SMS	-54 492,32	-54 492,32		
Report à nouveau des activités SMS non contrôlées	-2 106 940,61	-2 075 516,90	-31 423,71	-1,51
Report à nouveau des act. SMS sous gestion contrôlée	1 276 041,32	1 294 871,83	-18 830,51	-1,45
Dépenses refusées ou inopposables aux financeurs	-1 585,77	-1 585,77		
Charges des activités SMS de prise en compte différée	-86 453,04	-78 051,04	-8 402,00	-10,76
Résultat hors activités sociales ou médico-sociales				
Résultat des activités SMS non contrôlées	-55 788,36	-17 842,73	-37 945,63	-212,67
Résultat de l'exercice activités SMS sous gestion contrôlée	162 969,06	-13 047,74	176 016,80	
Subventions d'investissement	482 860,20	518 845,59	-35 985,39	-6,94
Provisions réglementées				
Couverture du besoin en fonds de roulement	65 369,96	65 369,96		
Amorts dérog. et prov. pour renouvellem. immob.	155 214,83	155 214,83		
Réserves des plus-values nettes d'actif	233 086,50	225 597,00	7 489,50	3,32
Droits de l'affectant ou du remettant				
TOTAL (I)	3 512 052,51	3 433 367,70	78 684,81	2,29
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques				
Autres provisions				
Fonds dédiés ou reportés	77 114,44	24 262,35	52 852,09	217,84
TOTAL (III)	77 114,44	24 262,35	52 852,09	217,84
DETTES (3)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit (2)	5 974 711,01	6 402 111,41	-427 400,40	-6,68
Emprunts et dettes financières diverses (3)	34 495,00	32 777,00	1 718,00	5,24
Avances et acptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	271 897,83	263 587,10	8 310,73	3,15
Dettes fiscales et sociales	1 310 389,22	1 283 775,51	26 613,71	2,07
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 612,26		17 612,26	
Redevables créditeurs		1 254,91	-1 254,91	-100,00
Autres dettes (5)	9 449,16	7 067,34	2 381,82	33,70
Produits constatés d'avance	1 393,34	3 269,45	-1 876,11	-57,38
TOTAL (IV)	7 619 947,82	7 993 842,72	-373 894,90	-4,68
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	11 209 114,77	11 451 472,77	-242 358,00	-2,12

(1) Dont compte 1201 : résultats sous contrôle de tiers financeurs

(1) Dont compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établ.

(4) Dont à plus d'un an

(4) Dont à moins d'un an

(5) Dont fonds des majeurs protégés

5 555 511,67

2 064 436,15

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)				
Ventes de marchandises				
Prestations de services	2 410 987,48	2 422 563,62	-11 576,14	-0,48
Divers	983 829,14	999 343,15	-15 514,01	-1,55
Dotations et produits de tarification	5 514 950,56	5 173 065,80	341 884,76	6,61
Subventions d'exploitation et participations	361 185,54	251 165,10	110 020,44	43,80
Reprises sur amortissements et provisions	4 256,55	16 939,04	-12 682,49	-74,87
Transferts de charges	219 906,97	235 266,13	-15 359,16	-6,53
Autres produits	2 083,41	4 447,75	-2 364,34	-53,16
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	9 497 199,65	9 102 790,59	394 409,06	4,33
CHARGES D'EXPLOITATION (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Achats d'autres approvisionnements	241 587,32	237 958,15	3 629,17	1,53
Variation de stocks d'approvisionnements	1 715,39	-754,27	2 469,66	327,42
Achats non stockés de matières et fournitures	232 342,54	193 158,17	39 184,37	20,29
Services extérieurs et autres *	1 258 875,26	1 262 844,63	-3 969,37	-0,31
Impôts, taxes et versements assimilés				
sur rémunérations	537 933,86	508 052,02	29 881,84	5,88
autres	34 279,95	36 265,35	-1 985,40	-5,47
Charges de personnel				
salaires et traitements	4 849 213,85	4 713 473,77	135 740,08	2,88
charges sociales	1 722 288,27	1 641 299,56	80 988,71	4,93
Dotations aux amortissements et provisions				
Dotations aux amort. des immobilisations	443 192,54	449 751,81	-6 559,27	-1,46
Dotations aux amort. des charges d'exploitation à répartir				
Dotations aux dépréciations et aux provisions				
sur actif circulant	9 031,24	7 214,34	1 816,90	25,18
pour risques et charges d'exploitation				
Autres charges	3 789,06	5 244,62	-1 455,56	-27,75
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	9 334 249,28	9 054 508,15	279 741,13	3,09
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	162 950,37	48 282,44	114 667,93	237,49
PRODUITS FINANCIERS				
De participations et des immobilisations financières	558,16	244,97	313,19	127,85
Revenus des VMP, escomptes obtenus, autres produits financ.	15 830,73	1 701,24	14 129,49	830,54
Reprises sur provisions, dépréciations	1 286,76		1 286,76	
Transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP	8 684,95	4 872,82	3 812,13	78,23
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	26 360,60	6 819,03	19 541,57	286,57
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.	7 805,28	9 150,91	-1 345,63	-14,70
Intérêts et charges assimilées	141 032,52	128 080,62	12 951,90	10,11
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	148 837,80	137 231,53	11 606,27	8,46
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	-122 477,20	-130 412,50	7 935,30	6,08
PRODUITS EXCEPTIONNELS				

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
Sur opérations de gestion	30 264,00	7 857,14	22 406,86	285,18
exercices antérieurs	48 835,71	48 772,96	62,75	0,13
Sur opérations en capital	63 699,67	171 435,55	-107 735,88	-62,84
Reprises sur provisions				
réglementées destinées à la couverture du BFR				
réglementées pour renouvellement des immobilisations				
réglementées : des plus-values nettes d'actif				
reprises sur autres provisions réglementées				
Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés	12 707,35	7 311,00	5 396,35	73,81
Transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	155 506,73	235 376,65	-79 869,92	-33,93
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion				
exercice courant	2 191,68	7 840,80	-5 649,12	-72,05
exercices antérieurs				
Sur opérations en capital	8 625,58	143 449,06	-134 823,48	-93,99
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
réglementées destinées à la couverture du BFR				
réglementées pour renouvellement des immobs				
réglementées : des plus-values nettes d'actif	7 489,50	6 053,85	1 435,65	23,71
dotations aux autres provisions réglementées				
Reports en fonds dédiés	65 559,44	24 262,35	41 297,09	170,21
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	83 866,20	181 606,06	-97 739,86	-53,82
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	71 640,53	53 770,59	17 869,94	33,23
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	4 933,00	2 531,00	2 402,00	94,90
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	9 679 066,98	9 344 986,27	334 080,71	3,57
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	9 571 886,28	9 375 876,74	196 009,54	2,09
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	107 180,70	-30 890,47	138 071,17	446,97
* Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	48 835,71	48 772,96		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	71 640,53	53 770,59		

Annexes comptables

SOMMAIRE ANNEXE COMPTABLE

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information	
		Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			NA
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			NA
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			NA
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DÉTTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS	0		
DÉTTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES			
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	0		
LES EFFECTIFS	0		
RESSOURCES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES			
ANNEXE COVID-19			
DÉTTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'objet social de l'association se décompose en quatre pôles d'activités :

- Pôle OST (Offre Services sur le Territoire)
- Pôle Social, médico-social et sanitaire
- Pôle activité agricole
- Pôle Ingénierie

Les moyens mis en oeuvre :

Afin de réaliser son objet, l'association se propose de recourir aux moyens d'actions suivants :

- Faire bénéficier les membres de son image par des opérations de communications.
- Apporter aux membres une aide technique.
- Accompagner les membres dans leur gestion administrative et financière en leur proposant des prestations de services.
- Assurer la création et la gestion de tous les établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires.
- Prendre en location ou acquérir tous immeubles nécessaires à la réalisation de l'objet de l'association ou destinés à l'administration de l'association et à la réunion de ses membres.
- Réaliser tout partenariat avec tout organisme sans but lucratif poursuivant des buts identiques, similaires et/ou complémentaire à ceux de l'association.
- Réaliser la vente, permanente ou occasionnelle, de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet et susceptible de contribuer à sa réalisation.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 11 209 114,77 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 107 180,70 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/05/2024.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

MJPM

MJPM 23 :

Résultat comptable excédentaire : 60 475,30€

Résultat administratif excédentaire : 96 732,77€

- Après intégration des réserves N-2 pour le financement des dépenses 2023 pour 25 086,47€
- Après intégration des charges non opposables aux financeurs pour 11 171,00€

Aucun fait particulier sur cet établissement.

MJPM et DPF 19

MJPM 19 :

Résultat comptable déficitaire : - 4 934,70€

Résultat administratif excédentaire : 67 797,91€

- Après intégration des réserves N-2 pour le financement des dépenses 2023 pour 60 797,61€
- Après intégration des charges non opposables aux financeurs pour 11 935,00€

Un important turn-over du personnel a créé un certain dysfonctionnement au sein de l'établissement.

DPF 19 :

Résultat comptable excédentaire : 33 076,70€

Résultat administratif excédentaire : 67 460,98€

- Après intégration des réserves N-2 pour le financement des dépenses 2023 pour 39 161,28€
- Après intégration des charges non opposables aux financeurs pour - 4 777,00€

Aucun fait particulier sur cet établissement

AI Laser Emploi 23

Résultat comptable déficitaire : - 46 809,17€

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Baisse du chiffre d'affaires après la fermeture de deux hôpitaux de jours et une politique de certains clients à embaucher définitivement plutôt que de faire appel à Laser Emploi.
Difficulté également sur le deuxième semestre à trouver des personnes en parcours d'insertion par suite de la mise en place de l'expérimentation du RSA consolidé.
Face à cette situation préoccupante, le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) a été saisi afin d'analyser, de comprendre et trouver les leviers nécessaires au redressement de la structure.

EGIS

Résultat comptable déficitaire : - 26 941,38€

Déficit du fait de l'augmentation générale des charges avec en parallèle une activité stable.

L'année 2023 a été consacrée à la recherche de développement et de partenariat.

Le partenariat avec la CARSAT laisse entrevoir une amélioration certaine de la situation.

A compter d'avril 2024, le service EGIS se voit confier 1 113 enquêtes à réaliser d'ici le 31/12/2024, ce qui nécessite le recrutement de deux travailleurs sociaux (1 ETP) ce qui tendrait vers l'équilibre ou la génération d'un bénéfice sur le prochain exercice.

Tutelles Mineurs 23

Résultat comptable excédentaire : 3 129,71€

Des prestations pour douze mesures permettent de dégager un excédent.

Bulle d'Air

Résultat comptable excédentaire : 202,03€

Il s'agit d'écritures de régularisation qui font apparaître un excédent.

Arrêt de l'activité le 13/05/2022 par décision du Conseil d'Administration et transfert de son actif sur les établissements MJPM/DPF 19.

ITEP

Résultat comptable excédentaire : 95 694,39€

Résultat administratif excédentaire : 107 872,97€

- Après intégration des charges non opposables aux financeurs pour 12 178,58€

Excédent du fait des difficultés à pourvoir certains postes financés (psychomotricien, psychologue, Chef de service) et les difficultés de remplacement de postes éducatifs sur des arrêts de travail.

Déficit de 1 306 journées par rapport au prévisionnel (taux de remplissage 87,04%)

Prix de journée 2023 : 268,60€ (259,00€ en 2022)

SESSAD

Résultat comptable excédentaire : 10 196,17€

Résultat administratif excédentaire : 22 128,04€

- Après intégration des charges non opposables aux financeurs pour 11 931,87€

Excédent de 2 283 actes par rapport au prévisionnel soit une moyenne de 0,971 acte par jour d'ouverture contre 0,791 en 2022

Le prix de la place 2023 : 20 672,13€ (19 954,52€ en 2023)

MARPA Correza

Résultat comptable déficitaire : - 30 239,37€

Le taux d'occupation pour 2023 a été de 99,09%, (98,10 % en 2022)

Augmentation des intérêts d'emprunts du prêt locatif social de plus de 20 000€ lié à l'évolution du Livret A.

Augmentation des coûts d'énergie + 10 153,39€ soit + 33,36% par rapport à l'année précédente

Résidence Accueil Objat

Résultat comptable excédentaire : 16 649,33€

Le taux d'occupation pour 2023 a été de 100,00%, (98,20 % en 2022)

Augmentation des coûts d'énergie + 12 527,82€ soit + 52,87%

Association Gestion du Patrimoine

Résultat comptable déficitaire de 3 502,09€

Dotation aux amortissements + 8 002,32€ par suite du transfert de l'actif de l'Entreprise Adaptée (Agencement bâtiments + matériel blanchisserie)

Siège

Résultat comptable déficitaire : - 31 538,80€

Résultat administratif excédentaire : 1 206,86€

- Après intégration des charges non opposables aux financeurs pour 32 745,66€

À la suite du départ de Mme Sarfaty Sophie (Directrice Générale) au 31/12/2022, M. Brigaud Frédéric a pris ses fonctions de Direction Générale à compter du 1^{er} janvier 2023, mis à disposition pour la MSA du Limousin (0,50 ETP)

Démission de la Secrétaire Générale (ex Responsable des Ressources Humaines) au 31/12/2023

Intégration des Centres de Soins Infirmiers de la Corrèze (transfert de 2 ETP -> Siège)

Turn-over important poste Cadre Comptable/Gestionnaire de paie (ex CSI19) quatre personnes sur moins d'un an.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Forte augmentation du poste informatique à l'extérieur + 9 097,21€ (création site internet, changement hébergeur serveur, acquisition logiciel planning...)

Centres de Soins infirmiers de la Corrèze

Résultat comptable excédentaire de 31 722,58€

Subvention fonctionnement d'équilibre « difficulté de trésorerie » octroyé par la MSA du Limousin pour l'année 2023 de 95 000€ dont 30 278,58€ en reports de fonds dédiés sur subvention d'exploitation.

Activité en baisse des actes et kilomètres par rapport à l'année précédente.

Evènements Post-Ciôture

M. BRIGAUD Frédéric Directeur Délégué qui était en fonction à compter du 1^{er} janvier 2023 mis à disposition par la MSA DU LIMOUSIN, a quitté cette fonction le 30 avril 2024.

Mme PITOLLAT Solène exerce la fonction de Directrice Générale par intérim au sein de l'Association MSA Services Limousin (mise à disposition par la MSA du Limousin) à compter du 1^{er} mai 2024 selon les mêmes modalités.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan général défini par le règlement N° 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC N° 2019-04 relatif aux organismes privés à but non lucratif gérant des établissements sociaux et médico sociaux relevant du I de l'article L.312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	LIN. 7 A 50 ANS ans
- Agencement et aménagement des constructions	LIN. 7 A 50 ANS ans
- Installations techniques	LIN. 5 A 10 ANS ans
- Matériels et outillages industriels	LIN. 5 A 10 ANS ans
- Matériels et outillages	LIN. 5 A 10 ANS ans
- Matériels de transports	LIN. 6 A 8 ANS ans
- Matériel de bureau	LIN. 3 a 5 ANS ans
- Mobilier de bureau	LIN. 5 A 10 ANS ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans :

- les charges et produits exceptionnels pour les provisions Relatives aux plus-values nettes d'actifs

Le montant total des provisions réglementées inscrites au bilan à la date de clôture se décompose comme suit :

- Provison réglementées pour couverture du BFR pour un montant de 65 369,96 €
- Provison réglementées pour renouvellement des immobilisations pour un montant de 155 214,83 €
- Provison réglementées pour plus-value nette d'actifs immobilisé pour un montant de 213 391,82 €
- Provison réglementées pour pls-value nette actif circulant pour un montant de 19 694,68€

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

Désignation	VALEUR NETTE	Taux d'amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
- Frais de prospection		
- Frais de publicité		
Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses	15 465,52	
TOTAL DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	15 465,52	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL	8 118,88		15 024,00
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	43 423,14		
CORPORELLES	Terrains		230 400,88		
		Sur sol propre	8 844 909,45		
	Constructions	Sur sol d'autrui	15 810,23		
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.	976 412,59		1 876,98
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 057 036,17		21 432,87
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	86 338,87		114,49
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	499 964,17		76 098,66
		Matériel de bureau & mobilier informatique	791 321,24		22 979,92
		Emballages récupérables & divers	2 160,33		
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	12 504 353,93		122 502,92
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		883,33		
	Autres titres immobilisés		70 118,48		4 999,50
	Prêts et autres immobilisations financières		116 522,67		203,86
		TOTAL	187 524,48		5 203,36
TOTAL GENERAL			12 743 420,43		142 730,28

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			23 142,88	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		6 493,14	36 930,00	
CORPORELLES	Terrains				230 400,88	
		Sur sol propre		125 683,69	8 719 225,76	
	Constructions	Sur sol d'autrui			15 810,23	
		Inst. gal. agen. amé. cons		75 016,44	903 273,13	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			117 362,19	961 106,85	
		Inst. gal. agen. amé. divers			86 453,36	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		72 376,15	503 686,68	
		Mat. bureau, inform., mobilier		9 854,63	804 446,53	
		Emb. récupérables & divers		2 160,33		
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL		402 453,43	12 224 403,42	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			834,00	49,33	
	Autres titres immobilisés			5 304,86	69 813,12	
	Prêts & autres immob. financières			5 390,78	111 335,75	
		TOTAL		11 529,64	181 198,20	
TOTAL GENERAL				420 476,21	12 465 674,50	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

Dépréciations exceptionnelles des immobilisations corporelles du CER, suite au principe comptable de prudence (PGC art 120-3) transférées sur le dossier Association Gestionnaire (année 2019):

- 40 000.00€ sur les bâtiments du site de Marèges compte tenu de leurs valeurs actuelles.
- 268.00€ sur le matériel et outillages compte tenu de l'état dans lequel il se trouve.
- 6 418.00€ sur le mobilier compte tenu de l'état dans lequel il se trouve.

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre	40 000,00			40 000,00
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				268,00
Inst. techniques matériel et outillage industriels	268,00			268,00
Autres immobs corporelles				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Matériel de transport				6 418,00
Mat. bureau et mob. informatique	6 418,00			6 418,00
Emballages récupérables divers				
Immobs financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL	46 686,00			46 686,00
Stocks				
Créances	48 120,58	9 031,24	4 256,55	52 895,27
Valeurs mobilières de placement	1 364,22		1 286,76	77,46
TOTAL GÉNÉRAL	96 170,80	9 031,24	5 543,31	99 658,73

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées	446 181,79	7 489,50		453 671,29
	TOTAL	446 181,79	7 489,50		453 671,29
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	24 262,35	52 852,09		77 114,44	
	TOTAL	24 262,35	52 852,09		77 114,44
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles	46 686,00			46 686,00
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immobs financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	48 120,58	9 031,24	4 256,55	52 895,27	
Autres provisions pour dépréciation	1 364,22	77,46		1 441,68	
	TOTAL	96 170,80	9 108,70	4 256,55	101 022,95
	TOTAL GÉNÉRAL	566 614,94	69 450,29	4 256,55	631 808,68
Dont provisions pour pertes à terminaison					
	- d'exploitation		74 590,68	16 963,90	
Dont dotations & reprises					
	- financières			1 286,76	
	- exceptionnelles		7 489,50		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ÉTAT DES STOCKS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	1 715,39		1 715,39	
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	1 715,39		1 715,39	

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	103 792,24		103 792,24
	Autres immobilisations financières	7 543,51		7 543,51
	Clients douteux ou litigieux	53 291,52	46 756,28	6 535,24
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	399 134,98	399 134,98	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 071,48	37 071,48	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	59 480,06	59 480,06	
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Renvois	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	234 956,74	234 956,74	
	Charges constatées d'avance	45 712,98	45 712,98	
	TOTAUX	940 983,51	823 112,52	117 870,99
(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	5 186,92		
(3) Créances reçues par legs ou donations				

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
FCP UNIFED EPARGNE HORIZONS	76 017,83	78 836,62	2 818,79	
TOTAL	76 017,83	78 836,62	2 818,79	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		45 712,98
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	45 712,98

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

	TAUX AMORTISSEMENT	MONTANT
Frais d'émission des emprunts	5,00	101 468,72

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT	
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	43 004,71	
Autres créances	236 929,94	
Disponibilités	17 291,81	
	TOTAL	297 226,46

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	123 987,97				123 987,97
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	134 516,18				134 516,18
Excédents affectés à l'investissement	1 818 256,10		20 000,00		1 838 256,10
Réserves de compensation	756 643,56		14 184,77		770 828,33
Réserve de couverture du BFR	333 605,20				333 605,20
Autres réserves	246 995,98			6 419,02	240 576,96
Report à nouveau					
Report à nouveau hors activités SMS	-54 492,32				-54 492,32
Report à nouveau des activités SMS non contrôlées	-2 075 516,9			31 423,71	-2 106 940,6
Report à nouveau des activités sous gestion non contrôlée	1 294 871,83			18 830,51	1 276 041,32
Dépenses refusées ou inopposables aux financeurs	-1 585,77				-1 585,77
Charges des activités SMS de prise en compte différée	-78 051,04			8 402,00	-86 453,04
Résultat des activités SMS non contrôlées	-17 842,73	17 842,73	51 703,65	107 492,01	-55 788,36
Résultat des activités SMS sous gestion contrôlée	-13 047,74	13 047,74	199 442,56	36 473,50	162 969,06
Subventions d'investissement	518 845,59			35 985,39	482 860,20
Provisions réglementées					
Couverture du BFR	65 369,96				65 369,96
Amorts dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	155 214,83				155 214,83
Réserves des plus-values nettes d'actif	225 597,00		7 489,50		233 086,50
TOTAUX	3 433 367,70	30 890,47	292 820,48	245 026,14	3 512 052,51

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE DÉTERMINATION DU RÉSULTAT EFFECTIF GLOBAL DE L'ENTITÉ

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat comptable	107 180,70	-30 890,47
Reprise du résultat antérieur		
Excédent ou déficit effectif global	107 180,70	-30 890,47
Dont résultat effectif sous gestion propre	-55 788,36	-17 842,73
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	162 969,06	-13 047,74

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Utilisations		À la clôture de l'exercice			
		Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Formation solde 2022 MJPM23	9 262,35						
Subvention MSA Chauffage MARPA	15 000,00						
Subvention MSA 87							
Formation solde 2023 MJPN23							
FDI Aide à la consolidation financière							
Subvention MSA Limousin							
TOTAL	24 262,35		14 294,35		67 146,44	77 114,44	

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports		
Sur subventions de fonctionnement	65 559,44	24 262,35
Sur dons manuels		
Sur legs et donations		
TOTAL	65 559,44	24 262,35

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	5 974 711,01	419 199,34	1 240 712,16	4 314 799,51
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	34 495,00			34 495,00
Fournisseurs & comptes rattachés	271 897,83	271 897,83		
Personnel & comptes rattachés	633 524,27	633 524,27		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	649 256,25	649 256,25		
Etat & Impôts sur les bénéfices	4 933,00	4 933,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	22 675,70	22 675,70		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	17 612,26	17 612,26		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	9 449,16	9 449,16		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 393,34	1 393,34		
TOTAUX	7 619 947,82	2 029 941,15	1 240 712,16	4 349 294,51
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 000,00			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	540 525,25			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

ENGAGEMENTS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 561 726,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux de charge	40,00 %
Taux d'actualisation	3,17 %
Départ volontaire à	64 ans
Taux de rotation	1,00 %

CAUTIONS BANCAIRES

- Prêt Locatif Social du Crédit Agricole Centre France n° 827954 de 1 512 500 € souscrit en mai 2014 sur 30 ans : caution à hauteur de 726 250 € de la commune d'Objat ;
- Prêt Caisse d'Epargne Auvergne Limousin n°1519148 de 2 577 790€ souscrit 05/11/2015 sur 25 ans.
Garantie à hauteur de 1 288 895€ de la Commune de Malemort-Sur-Corrèze
Garantie à hauteur de 1 288 895€ de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive
- Prêt Caisse d'Epargne Auvergne Limousin n°1519149 de 122 210€ souscrit 05/11/2015 sur 25 ans.
Garantie à hauteur de 97 768€ de la Communauté de Communes des Gorges de Haute-Dordogne
- Prêt Crédit Agricole Centre France n°1177404 de 2 663 750€ souscrit 10/11/2015 sur 25 ans.
Garantie à hauteur de 2 131 000€ de la Communauté de Communes des Gorges de Haute-Dordogne
- Prêt Crédit Agricole Centre France n° 1016267 de 70 000 € souscrit le 28/10/2014 sur 10 ans.
Sans garanties
- Prêt Société Générale de 530 730,59€ souscrit le 04/10/2017 sur 20 ans.
Cautionnement solidaire de la Commune d'Objat à hauteur de 250 000€ en principal constaté par acte séparé.
- Prêt Société Générale de 447 250,08€ souscrit le 04/10/2017 sur 20 ans.
Cautionnement solidaire de la Commune d'Objat à hauteur de 200 000€ en principal constaté par acte séparé.

ENGAGEMENTS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Prêt Crédit Agricole Centre France n°4670104 de 100 000,00€ souscrit 01/09/2023(besoin de trésorerie) sur 12 mois
Sans garanties

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						

TOTAL (1)

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				

TOTAL

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société	34 495,00					34 495,00
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL	34 495,00					34 495,00

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
Commissaire aux comptes	20 609	20 280
TOTAL	20 609,00	20 280,00

LES EFFECTIFS

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

RÉMUNÉRATION DES 3 PLUS HAUTS SALAIRES

La rémunération des trois plus hauts salaires s'élève à un montant de 186 753,59 euros au titre de l'exercice 2023.

LES EFFECTIFS

	31/12/2023	31/12/2022
Personnel salarié :	183,00	180,00
Ingénieurs et cadres	21,00	21,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Non-Cadres	162,00	159,00
Personnel mis à disposition :	5,00	5,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Non-Cadres	4,00	4,00

COMMENTAIRE

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Sur les pages suivantes sont détaillés :

- Page 55 : Détail des subventions d'exploitations reçues.
- Page 56 : Ventilation des produits d'exploitation de l'année.
- Page 57 : Résultat par activité ou établissement.
- Page 58 : Passage du résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médicaux-sociaux.

COMMENTAIRE

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Détail des Subventions d'Exploitations Reçues

Organisme ayant accordé la Subvention	Nature de la Subvention	Période de rattachement	Montant
MSA Limousin	Subvention d'Equilibre Financier	2023	95000
MSA Limousin	Subvention d'Equilibre Financier	2023	15000
MSA 87	Ajustement Subvention Chauffage MARPA	2022	-3445
Transition écologique et de la Transition d'entreprise Crédit Agricole Centre F	Aide Exceptionnelle Eaux gestionnaires de Résidences Sociales	2023	9216
CD 19	Projet Sports et loisirs	2023	2828,49
MSA 87	Forfait Autonomie	2023	7567,58
DDETSPP 19	Reclassement Subvention	2022	-5000
DDETSPP 19	Dotation Financement Résidence Accueil	2023	167580
DDETSPP 19	Financement et mise en œuvre du dispositif d'information et de soutien aux tuteurs familiaux	2023	8061,34
DDETSPP 23	Financement et mise en œuvre du dispositif d'information et de soutien aux tuteurs familiaux	2023	7935
CD 23	Fonds de Développement de l'Inclusion	01/10/2023-30/09/2024	22500
ASP	AIDE APPRENTISSAGE	2023 / Régul 2022	7442,13
ASP	AIDE APPRENTISSAGE	2023	25500
TOTAL			361185,54

COMMENTAIRE

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des produits d'exploitation

Répartition des produits d'exploitation	
Ressources propres (prestations de service, fermages, redevances,)	3 394 816,62
Subventions	361 185,54
Produits de tarification	5 514 950,56
Transferts de charges (formations, IJ, reprises de provisions ...)	224 163,52
Autres produits (dons, cotisations ...)	2 083,41
TOTAL	9 947 199,65

COMMENTAIRE

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre		
Association Gestion du Patrimoine	3 502,09	
MARPA Correzana	30 239,37	
Résidence Accueil Formigier		16 649,33
Centres de Soins Infirmiers de la Corrèze		31 722,58
AI Laser Emploi	46 809,17	
EGIS	26 941,38	
Tutelle Mineurs 23		3 129,71
Bulle d'Air		202,03
Gestion sous contrôle de tiers financeurs		
ITEP Limarel		95 694,39
SESSAD Limarel		10 196,17
SIEGE	31 538,80	
MJPM 23		60 475,30
MJPM 19	4 934,70	
DPF 19		33 076,70
RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023		107 180,70

COMMENTAIRE

ASSOC MSA SERVICES LIMOUSIN

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Passage de résultat comptable au résultat administratif (gestion sous contrôle de tiers financeurs) et autres informations sur les comptes des établissements sociaux et médico-sociaux

	ITEP	SESSAD	SIEGE	MJPM 23	MJPM 19	DPF 19
Résultat comptable	95694,39	10196,17	-31538,8	60475,3	-4934,7	33076,7
Reprise excédent réduction charges d'exploitation				25086,47	60797,6	39161,28
Reprise résultats						
Reprise mesures exploitation non reconductible						
Variation Congés Payés	12050,4	11709,51	10358,03	8471	10659	-3162
Variation CET	128,18	222,36	22387,63	2700	1276	-1615
Résultat compte administratif	107873	22128,04	1206,86	96732,77	67797,9	67460,98